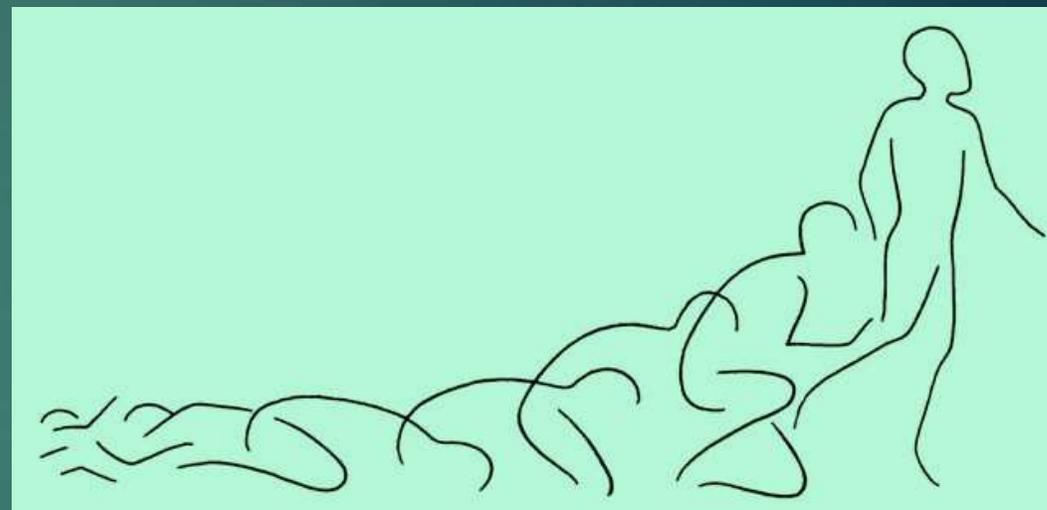
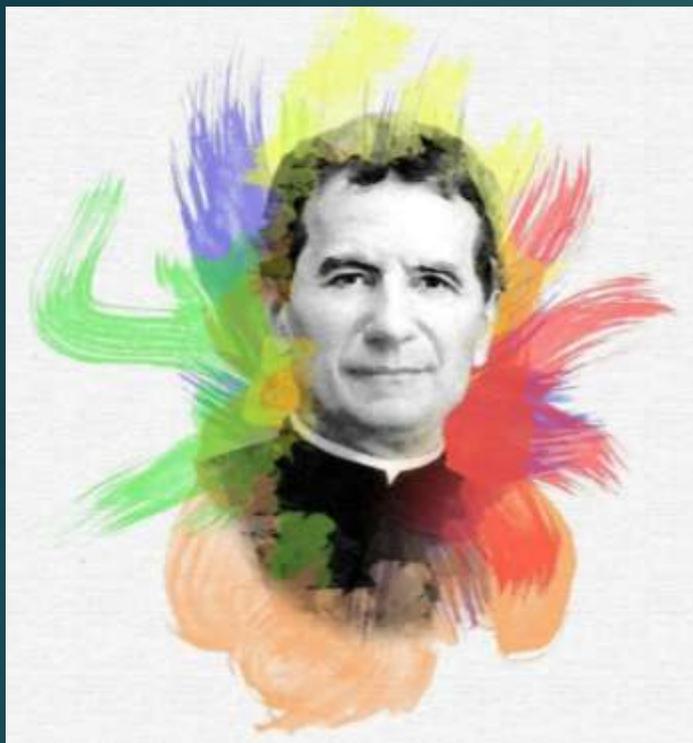


Opération-Secours



**AIDE AUX ENFANTS EN DÉTRESSE DANS LES PAYS
EN VOIE DE DÉVELOPPEMENT**





Cette année en Equipe Pastorale, à l'occasion du Carême, nous avons décidé d'aider l'Opération-Secours, aide aux enfants, aux familles du tiers monde.

Pourquoi Opération-Secours ? Nous sommes dans une paroisse Salésienne et dès 1875, Don Bosco lui-même envoyait ses prêtres et religieuses en mission en Patagonie.

Cet organisme, anciennement appelé Opération Boîtes de lait est bel et bien natif et bien vivant au sein de la Paroisse, du quartier.

Un peu d'histoire,,,,,

Créé en 1963

- Par des personnes de la Paroisse Saint François de Sales: Mrs et Mmes Caprassé, Simon, Hertay, Herman et Bouquet
- Pour des « jeunes » de la paroisse partis en mission au Tiers Monde

ASBL

Président :
Jacques Delanaye

Vice Présidente :
Arlette Simon

Trésorier :
Paul-Henri Simon
Marc Bruyère (*adjoint*)

Secrétaire :
Emmanuel Caprassé

Administrateurs :
Edmée Caprassé
Chantal Franssen (†)
Marie Louise Leduc





Asie et Moyen Orient

<http://operation-secours.be>

Amérique du sud

Afrique





DRENA: Bonlie-Cueil
 APENA: Escailé
 C.E.B: Boura
 E.P.P: Sozo

Duchina Liss
 Smith - Jorgis - Justice

PRESENTATION DE L'ECOLE

L'Ecole Thomane Publique de Sozo, qui vous soutient par Monsieur l'abbé Thomas d'Agui FOME pour l'acquisition de tables-bancs a été construite en 1977. Depuis quelques années de manque d'élèves on cesse d'acquiescer l'école, ainsi nous avons trois cent cinquante sept (357) élèves répartis comme suit.

Classes	Effectifs		
	garçons	Filles	Total
C.P1	20	22	42
C.P2	36	35	71
C.E1	45	24	69
C.E2	46	27	73
C.M1	32	27	59
C.M2	19	20	39

Nous tenons à vous exprimer notre profonde reconnaissance pour tout ce que vous faites pour l'école.

Le Sozo, que Dieu vous bénisse, chaque membre de votre association, votre famille ainsi que ceux qui vous assistent pour que vous puissiez nous aider à votre tour.

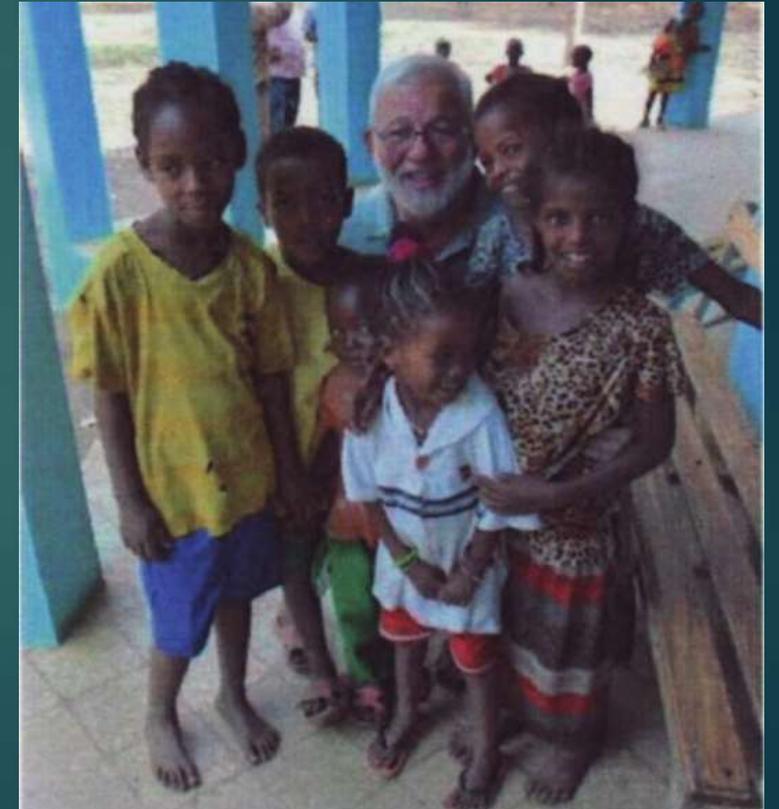
Fait à Sozo, le 26 Octobre 2016

Le Directeur de l'école



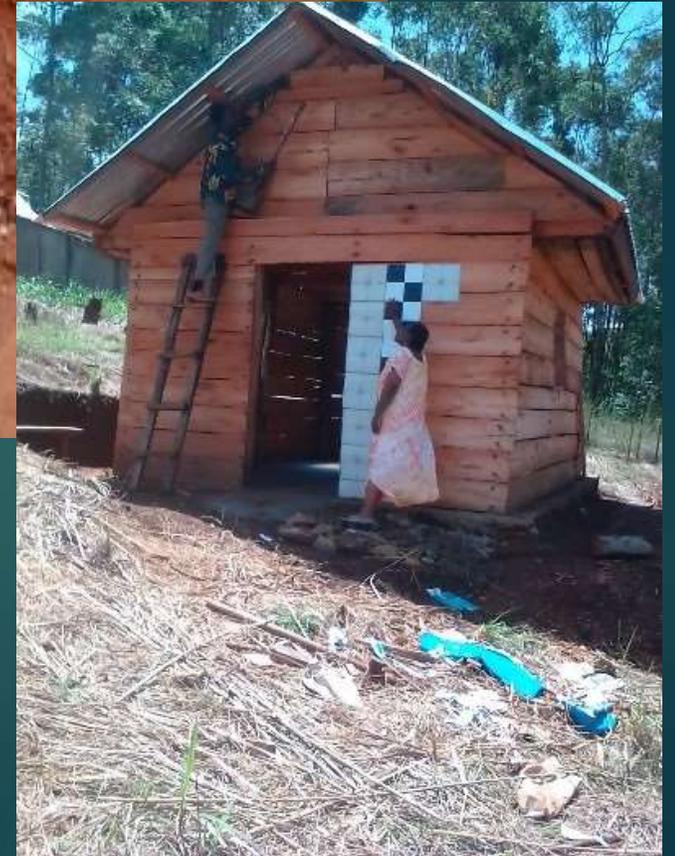
Ce qui est très important et qui donne à l'« opération » et aux donateurs un grand avantage est le fait que les dons sont directement versés aux responsables des différentes missions, présents sur le terrain et que régulièrement, ils donnent de leurs nouvelles.

Ethiopie



Ethiopie, un Père Salésien Cesare Bullo accueille des réfugiés d’Ethiopie, Erythrée et Somalie. Par l’éducation, il tente de les conscientiser au problème de trafic humain, leur donne la possibilité matérielle de regagner leur pays et de travailler à son développement.

Cameroun



Cameroun : l'Ecole de la seconde chance ou école de formation féminine. Alphabétisation, formation au planning familial, installation de moulins à céréales, amélioration de la production agricole sont au programme.

Madagascar



Madagascar : formation de professionnels responsables, appui aux jeunes en difficulté, aide aux écoles rurales et ferme pédagogique, centre de soins préventifs.

Argentine



Argentine : Cent enfants handicapés reçoivent des soins appropriés que les familles en grande précarité ne peuvent pas leur accorder.



Bolivie



Potosi, **Bolivie** : au cœur de la Cordillère des Andes, dans un village de mineurs, les familles très pauvres ont un lieu d'accueil, d'écoute. Les enfants y ont une place particulière. Une formation permanente est accordée aux intervenants indigènes du centre.

Palestine Bethléém

Bethléém- Palestine, là je peux vous en parler plus longuement car je les ai rencontrés, d'ailleurs vous avez participé à une collecte de fonds les deux années précédentes. Les sœurs de la Charité accueillent entre 60 et 80 petits enfants, nouveau-nés, abandonnés par leur maman en grande détresse voir en danger de mort comme les religieuses. La situation sociale, la religion, les conflits que vit le pays en sont la cause. L'argent qui leur a déjà été envoyé a servi à améliorer les infrastructures de la crèche et leur participation à un camp d'été, seule sortie de l'année.



Opération Secours ASBL

IBAN : BE33 0000 2913 3746

BIC : BPOTBEB1

Agréation accordée par le Ministère des Finances pour la déductibilité fiscale des dons atteignant au moins 40 € au cours de la même année civile.

Réalisation: Simon et Nicole Delanaye